

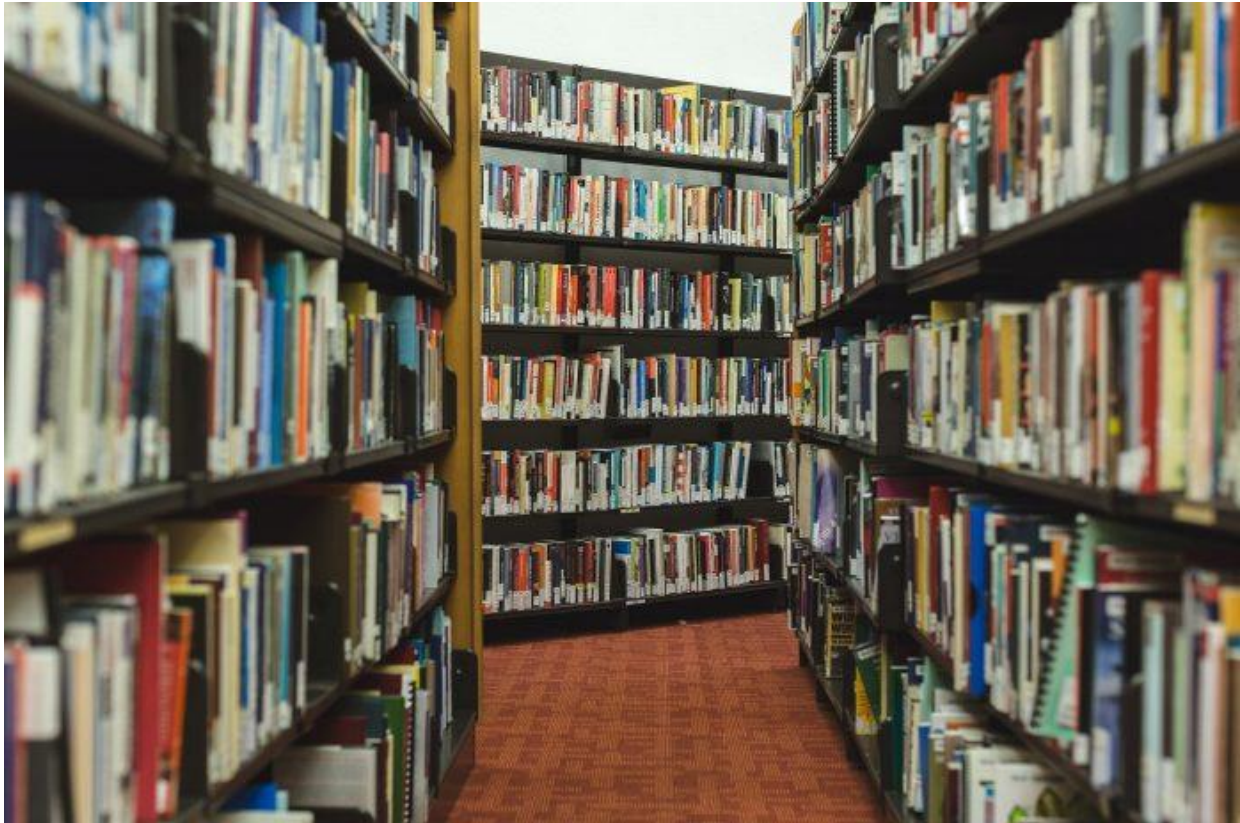
Politique culturelle : l'ambitieuse charte de lecture publique de Toulouse

Par
Edouard Hespel

21 février 2018

[Partager sur Facebook](#)

[Tweeter sur Twitter](#)



Depuis décembre 2016, Toulouse Métropole a mis en place une charte de lecture publique afin d'instaurer une politique culturelle ambitieuse. La lecture devient un véritable enjeu de société et sa promotion permet de lutter contre les inégalités sociales.

Une charte pour promouvoir une ambitieuse politique culturelle

Voilà un peu plus d'un an que Toulouse Métropole et 37 communes du territoire se sont lancées dans une démarche commune. Juste après l'adoption de la charte culture en novembre 2016, le conseil métropolitain, présidé par Jean-Luc Moudenc, a signé une charte de lecture publique afin de promouvoir une politique culturelle en faveur des livres. Initiative totalement inédite en France, « *Toulouse Métropole engagera des actions afin d'accompagner les nouveaux usages et renforcer son soutien aux acteurs du livre et de la lecture* », indique [la présentation du projet](#). Cette charte implique en effet différents acteurs à tous les niveaux : les communes, les citoyens et les professionnels du livre.

Pour Jean-Luc Moudenc, « *amener les habitants de la métropole, en particulier la jeunesse, à la lecture, à la création, à la culture est un des grands défis pour les collectivités publiques* ». L'objectif de cette charte, c'est « *façonner des références communes* ». Élaborée lors d'ateliers de la Commission Culture de la métropole, elle « *reflète, à travers ses orientations, la diversité de nos visions et de nos sensibilités, tout en les unifiant. Son unité est l'écriture commune des territoires* ».

Une importante offre culturelle

Toulouse Métropole compte 52 bibliothèques et plus de 102.000 inscrits. Elle possède un réseau dense de librairies dont 12 d'entre elles bénéficient du label « Librairie Indépendante de Référence » du ministère de la Culture et de la Communication. Et il existe quatre grandes manifestations littéraires dans différents domaines : bandes dessinées, polars, littérature internationale et littérature jeunesse. Ces événements réunissent plus de 110.000 habitants chaque année.

Mais si Toulouse Métropole possède de bonnes infrastructures et déjà une vraie offre culturelle, la charte lui permet de mieux organiser sa politique et de l'orienter vers un public plus large. La charte fixe 3 enjeux principaux à relever. Elle doit d'abord proposer « *un nouveau modèle de lecture publique au service de la circulation des savoirs et de la création* », avec une politique transversale, qui ne doit pas s'appuyer uniquement sur les bibliothèques, mêmes si ces dernières ont un rôle-clé à jouer. Toulouse Métropole doit ainsi mieux accompagner les pratiques culturelles et impulser la création à travers différents lieux et diverses initiatives. Ensuite, le deuxième enjeu est de « *comprendre, coopérer, innover* » ; c'est-à-dire, assurer plus de partenariats et faire intervenir davantage d'acteurs culturels. Enfin, le troisième enjeu concerne les bibliothèques qui doivent être « *innovantes* ». Elles sont décrites comme « *l'infrastructure de base* » de toute politique culturelle et doivent donc jouer pleinement leur rôle de centres culturels.

« Encourager la créativité et l'innovation »

Afin de répondre à ces trois enjeux, la charte définit deux objectifs et propose huit projets pour les atteindre. Le premier objectif est d' « *encourager la créativité et l'innovation* ». Pour cela, trois projets ont vu le jour :

- la création de quatre bourses « littérature et arts » en lien avec les manifestations littéraires, qui s'accompagnent par huit diffusions dans les communes. Cela doit permettre un « *renouvellement de la diffusion de la littérature sur scène et dans l'espace public autour des formes émergentes.* »
- le développement de Fablabs, afin de « *favoriser l'échange de compétences et le partage de savoirs entre habitants (particuliers, enfants, designers, entrepreneurs, bricoleurs)* »
- la création d'une plateforme de ressources numériques pour « *répondre au développement des pratiques culturelles à domicile* » et permettre l'échange de compétences entre citoyens.

« Mailler le territoire comme espace culturel »

Le second objectif est de « *mailler le territoire comme espace culturel* ». Toulouse Métropole a réalisé cinq projets pour y parvenir :

- la mise en place des « Boitatroc » : c'est un dispositif de troc de biens culturels (livres, presses, jeux, etc.) qui permet de « *faciliter les pratiques d'échanges entre habitants* ».
- le soutien aux manifestations littéraires, pour « *favoriser le développement de la lecture et la rencontre avec la création* ».
- une politique en faveur du maintien de la présence des libraires : Toulouse Métropole s'est engagée auprès des librairies indépendantes en exonérant celles-ci de la contribution économique territoriale, car elles ont un rôle essentiel dans « *la dynamique et la vitalité des communes du territoire* ».
- la coordination de l'événement « Partir en livre » : Toulouse Métropole soutient les acteurs qui participent à cette opération nationale, en mettant à disposition des lieux publics en période estivale car cet événement permet de « *toucher un public éloigné de la lecture et toutes les générations* ».
- la création d'un réseau des bibliothèques : les 52 bibliothèques de Toulouse peuvent ainsi organiser des projets communs afin de faire « *progresser les pratiques quotidiennes* » de lecture.

La lecture : un enjeu de société ?

La force de cette charte, si elle n'a en soi rien de révolutionnaire, c'est de permettre de mieux coordonner les structures et les événements existants en proposant une véritable politique culturelle cohérente. Elle crée un dynamisme qui facilite la création de nouvelles initiatives. Et son organisation précise autour de projets concrets lui assurent une réussite dans ses objectifs. Ainsi, dix « Boitatroc » sont disponibles dans les bibliothèques communales et permettent des échanges de livres, cds, jeux, presses, etc. Les quatre bourses ont bien été mises en place et [l'appel à projets est actuellement en cours pour l'année 2018](#) (jusqu'à vendredi 9 mars à 18h). Toulouse Métropole continue de proposer beaucoup de manifestations littéraires : le Marathon des mots en juin et en automne, le Festival du Livre de Jeunesse Midi-Pyrénées en janvier, le festival BD de Colomiers en novembre et le Toulouse Polars en octobre.

La charte de lecture publique reste une spécificité de Toulouse Métropole. Pourtant, la pertinence de son objectif et la structure cohérente qu'elle propose devraient inciter d'autres métropoles à suivre son exemple. La lecture devient en effet un enjeu de société de plus en plus important et en populariser sa pratique auprès de tous les publics permet de lutter directement contre les inégalités sociales. [Le récent rapport Orsenna](#) sur les bibliothèques en France semble rejoindre les constats et les propositions de cette charte publique : les bibliothèques ont un rôle essentiel à jouer et doivent s'adapter et innover.